

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Profession Banlieue, centre de ressources politique de la ville en Seine-Saint-Denis, tient à se faire l'écho des inquiétudes de ses membres et adhérents et du réseau qu'il anime en Seine-Saint-Denis, suite aux récentes coupes budgétaires dans les crédits et aux perspectives de suppression de milliers d'emplois aidés. Le conseil d'administration exprime ici ses plus grandes réserves quant à ces décisions subites et peu concertées, et souhaite partager son analyse quant aux conséquences avérées et/ou possibles de celles-ci.

Les crédits de la politique de la ville, ainsi que ceux des dispositifs d'emplois aidés, sont indispensables, non seulement pour compenser les inégalités qui subsistent sur ces territoires, mais aussi pour initier et développer des réponses au plus près du terrain, dans une optique de solidarité, de participation, et d'innovation.

Or, bien que le gouvernement ait annoncé la sanctuarisation des crédits politique de la ville pour 2018, les réductions de moyens en 2017 risquent d'impacter les dynamiques positives engagées sur les quartiers et fragiliser la confiance essentielle entre les habitants, les acteurs de terrain et les institutions. Concrètement en Seine-Saint-Denis ce sont près de 2,1 millions d'euros de crédits qui ont été supprimés et près de 170 actions locales concernées ! Cela est vécu comme une brusque remise en cause des partenariats contractuels entre l'État et les collectivités, et/ou certaines associations pourtant en Conventions Pluriannuelles d'Objectifs.

Par ailleurs, la non reconduction des emplois aidés, sachant qu'il y a déjà près de 10 000 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi en Seine-Saint-Denis dont plus de 3 000 arrivent à échéance, impacterait lourdement les dynamiques du territoire et les structures qui les animent, pour beaucoup associatives, fragilisant ainsi leur fonctionnement global, leurs projets et leur modèle économique.

Il s'agit certainement de faire en sorte qu'il y ait un meilleur retour en termes d'insertion durable dans l'emploi. Mais cela impliquerait plutôt des moyens renforcés pour un encadrement solide des bénéficiaires, leur suivi social et un processus de formation. Toutefois, ces quelques écueils ne sont pas significatifs, bien au contraire ! Ces dispositifs ont permis de former et d'intégrer nombre de professionnels au sein d'associations, de services municipaux ou d'acteurs urbains (bailleurs, transporteurs, etc.), et de conduire de l'innovation et de l'expérimentation sociale, en répondant à des besoins non couverts dans des domaines essentiels pour le vivre ensemble et le développement social (*médiation, solidarité, prévention, accueil des enfants, soutien scolaire, alphabétisation, services à la personne, etc.*).

L'effet de ciseau que constituent simultanément la baisse des subventions et la suppression d'une partie des emplois aidés pourrait être fatal à nombre de projets et d'associations. **Leur utilité sociale doit être réaffirmée et la contribution publique devrait permettre de consolider l'emploi associatif et le fonctionnement des associations.**

Le gouvernement a précisé qu'il maintiendrait les emplois aidés dans le champ de « l'urgence sociale ». Il est important d'exprimer l'idée que **les enjeux de la Seine-Saint-Denis constituent en soi une urgence sociale qui doit être considérée à sa juste mesure !!!**

Lors de l'évènement inaugural des « 40 ans de la politique de la ville » le 6 octobre, le Ministre de la Cohésion des territoires s'est engagé à ce que les territoires prioritaires de la politique de la ville soient préservés au mieux de ces suppressions d'emplois aidés. Reste à connaître l'ampleur concrète de cet engagement !

Contact :

Profession Banlieue - Mustapha Boudjemai, directeur

[Profession.banlieue@wanadoo.fr](mailto:profession.banlieue@wanadoo.fr)

01 48 09 26 36